

LCi
LaCiotat*infos*



Plus de 5700 écoliers, collégiens et lycéens ciotadens font leur rentrée pour une nouvelle année scolaire.

ECONOMIE : LES RENCONTRES D'ATHÉLIA 2009

GRIPPE A : ADOPTEZ LES BONS GESTES DE PREVENTION

HISTOIRE : LE PATRIMOINE CIOTADEN S'OUVRE AU GRAND PUBLIC



Unique à la Ciotat, votre villa dans un domaine de 2 hectares

Votre villa T5
112 m² à partir de
385 000 €*
Garage et parking INCLUS
avec Terrasse spacieuse /
Espace à vivre
aménageable en studio
(Exemple : Lot V24)

Votre villa T4
de 88 à 103 m²
à partir de
340 000 €*
Garage et parking INCLUS
avec jardin privatif clôturé
(Exemple : Lot V05)



Domaine de Cap Vert

QUALITÉ DE VIE EXCEPTIONNELLE

- Seulement 27 villas sur un terrain paysager
- À 2 km du centre ville et à 800 m des plages
- Résidence entièrement close et sécurisée

ESPACE DE VENTE SUR PLACE

26, bd de Lavaux

04 42 620 611

art
PROMOTION

www.artpromotion.fr



SOMMAIRE septembre 2009

4 CITOYENNETÉ

En direct du Conseil municipal
Hommage aux résistants
Les sauveteurs en mer relookés

5 RÉALISATIONS

Mettez-vous à l'éco-logis
Bain de jouvence à la piscine municipale

6 À 9 ENTREPRENDRE

Oléa médical, «start-up» du médical
A la rencontre de l'économie locale

10 À 11 VIE SOCIALE

Le bon plan pour faire face à la grippe A
Des journées bleues pour nos séniors

12 ACTUALITÉ

Mieux lutter contre la délinquance

13 ZOOM

Activités périscolaires : toujours plus de choix

14 À 19 DOSSIER

C'EST LA RENTRÉE !

20 À 21 VIE DES QUARTIERS

Plus de sports à la plage

22 PORTRAIT

Lylloo, graine de pop star

23 L'ACTION DES ASSOS

Quid des subventions municipales aux associations
Le raid humanitaire La Ciotat-Dakar
s'apprête à prendre le large

24 À 25

REPORTAGE

Journées du patrimoine : La Ciotat a rendez-vous
avec son histoire

26 À 30 LOISIRS

Echanges avec nos villes jumelles
Le championnat de France d'aviron 2009
est à La Ciotat

Le grand zoom du cinéma
Laurent Cabrol rend hommage au parc du Mugel
La rentrée du théâtre du Golfe

31 ELUS

Permanences - Tribune libre



EDITO du maire

Le développement harmonieux d'une commune passe par l'amélioration constante de son système éducatif. C'est la raison pour laquelle, année après année, j'ai placé l'éducation au cœur des priorités, parmi les actions et les projets conduits par notre municipalité.

Préparer l'avenir de La Ciotat, c'est mettre en œuvre une politique éducative qui s'adapte à la fois à l'évolution de notre ville et aux nouveaux outils qui favorisent l'acquisition des connaissances. C'est ainsi que, pour faire face à la fluctuation des effectifs scolaires consécutifs, entre autres, à l'arrivée de nouvelles familles et afin de mieux maîtriser leur répartition sur le territoire communal, nous avons mis en place une sectorisation adaptée.

Si nous voulons mettre en adéquation les outils éducatifs et les besoins exprimés par les familles et les enfants, nous devons créer les espaces de concertation, d'écoute et de dialogue entre les parents, l'Education nationale, les associations de parents d'élèves et les services municipaux. C'est la raison d'être du Projet éducatif local. Les objectifs que nous avons assignés au PEL sont multiples : donner à tous les jeunes Ciotadens les meilleures chances d'épanouissement, perfectionner les moyens dont dispose notre ville en matière d'éducation, favoriser l'intégration de l'éducation dans une politique de renouvellement urbain et enfin mettre en cohérence les activités des enfants en accord avec l'ensemble des acteurs de l'éducation.

En ce qui concerne les nouvelles technologies, qui permettent d'optimiser l'acquisition des connaissances, nous avons établi un partenariat avec l'Observatoire des ressources multimédias en éducation (ORME) qui nous a conduit à lancer un plan de développement numérique, afin d'accroître à terme les moyens informatiques mis à la disposition des établissements.

Si nous voulons créer de meilleures conditions d'études, rendant ainsi plus agréable le quotidien des écoliers et des enseignants, nous devons également dégager des moyens financiers importants. C'est pourquoi, dans le cadre du plan Ecole Réussite, nous allouons chaque année un budget important consacré à la rénovation des écoles maternelles et primaires ; en 2009 il s'est élevé à 236 000 euros.

Créer les conditions de la réussite et de l'épanouissement des jeunes Ciotadens, tel est l'objectif de la municipalité.

Patrick BORÉ

Maire de La Ciotat
Conseiller général des Bouches-du-Rhône
Vice-président de la Communauté urbaine MPM

En direct du Conseil municipal



COMPTE ADMINISTRATIF

LES RATIOS BUDGÉTAIRES 2008

Conformément à l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et dans un souci d'information des habitants, la municipalité a rendu publics les ratios budgétaires du compte administratif 2008, voté lors du conseil municipal du 29 juin dernier.

RATIOS (EN EUROS PAR HABITANT)

Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 370,70 €
Produit des impositions directes / Population	624,70 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 482,23 €
Dépenses d'équipement brut / Population	109,46 €
Encours de la dette / Population	2 375,30 €
Dotation Globale de fonctionnement / Population	202,27 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	64,27 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	171,88 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	150,88 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement.	103,10 %
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	7,38 %
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	160,25 %

LAMBRIUSSE

L'HOMMAGE AUX RÉSISTANTS

En hommage aux Ciotadens tombés pour la France et la liberté le 6 avril 1944, leurs compagnons et familles se sont réunis comme chaque année à Lambruisse, le 11 juillet dernier. Le maire Patrick Boré s'est également rendu sur ces lieux historiques aux côtés du dernier survivant de la tragédie, Roger Luquet.

Nous sommes le 6 avril 1944. Au lever du jour, les Allemands ouvrent le feu sur la ferme Laval, à Lambruisse, où la première compagnie de Provence des Francs tireurs partisans préparait des opérations de sabotage. Pendant près de cinq heures, les troupes nazies criblent la ferme de balles, et les maquisards, trop peu nombreux pour opposer une réelle résistance, capitulent en fin de matinée. A terre, les blessés sont abattus, puis brûlés. Les prisonniers valides sont quant à eux réunis et alignés face au mur de la ferme, mains sur la tête. Enchaînés deux par deux, les valides sont embarqués à Digne, emprisonnés aux Baumettes à Marseille, puis internés au camp de concentration de Compiègne, avant d'être déportés en Allemagne, à Neuengamme puis à Sachsenhausen. Les survivants de cette tragédie sont libérés le 4 mai 1945. Maquisard alors âgé de 20 ans, Roger Luquet est le dernier survivant ciotaden de cette effroyable tuerie.



VIE MARITIME

LES BÉNÉVOLES DE LA SNSM RELOOKÉS



Les bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) de La Ciotat ont eu le privilège d'accueillir, le 30 juin dernier, leur président national, le Vice-amiral d'escadre (2S) Yves Lagane, accompagné de l'administrateur en chef des Affaires maritimes Daniel Dejardin, directeur du Crossmed, d'André Glinka-Hecquet, adjoint au maire et correspondant Défense, ainsi qu'un représentant du Sémaphore et les responsables des ports de la ville. A cette occasion, le président de la SNSM a présenté les nouvelles

tenues de couleur orange que porteront désormais les 3500 bénévoles du sauvetage en mer, qui arment 232 stations permanentes le long du littoral français et des DOM-TOM. Afin de donner aux sauveteurs en mer les moyens d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions de sécurité, la confection de ce nouvel équipement a répondu à d'importants tests, visant à améliorer leur qualité, leur visibilité et leur confort. Ces tenues ont été offertes aux stations, grâce à un partenariat sur une durée de cinq ans entre la SNSM et la société Total, qui s'est engagée à libérer une dotation annuelle de 2 millions d'euros pour aider le sauvetage en mer.





CENTRE-VILLE

Des travaux électriques

Depuis le début du mois de septembre, le réseau de distribution d'électricité aérien est en train d'être remplacé par des câbles isolés crampés sur les façades du Centre-ville (rues Adolphe-Abeille, Louis-Vignol, Edgard-Quinet, Ernest-Renan, Ledru-Rollin, Monnet et République). L'objectif de ces travaux, qui vont durer jusqu'en décembre, est d'apporter une plus grande sécurité aux riverains et de poursuivre les efforts entrepris en matière de mise en valeur du cœur de ville.

Quelques désagréments occasionnés par ces aménagements sont à craindre ; ils seront bien sûr réduits le plus possible. Le montant de ces travaux s'élève à 248 000 € **E.G.**

EQUIPEMENTS PUBLICS

Travaux à la piscine municipale

Comme chaque année, la ville de La Ciotat a profité de la trêve estivale pour procéder à plusieurs travaux au sein des différents équipements sportifs communaux. Parmi eux, la piscine municipale Jean Boiteux a fait l'objet de nombreux aménagements, pour un montant global de 30 000 €. Ainsi, la révision générale de l'éclairage a été effectuée, comprenant la mise en conformité et la rénovation. Une douche a par ailleurs été installée devant le sauna, nouvel équipement de l'espace «Détente et Forme», mis en service depuis quelques mois déjà. Enfin, le petit bassin et les douches font l'objet d'une attention toute particulière. Autant de travaux qui viennent améliorer les conditions d'accueil des très nombreux utilisateurs de la piscine municipale. **E.G.**



HABITAT

L'écosubvention, une double économie

Depuis le mois de mai, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), soutenue par l'Association des maires de France (AMF), a lancé une campagne nationale de communication, afin d'informer la population de la mise en place de l'écosubvention.

Les propriétaires désirant effectuer des travaux de rénovation thermique dans leur habitation peuvent désormais profiter d'une nouvelle mesure créée par l'Etat : l'écosubvention (cumulable avec l'Eco-prêt à taux zéro et le crédit d'impôt). Cette aide financière, qui peut atteindre jusqu'à 35 % du montant total des travaux (dans la limite de 13 000 €), est uniquement destinée aux propriétaires ayant des revenus modestes, occupant leur logement et souhaitant réaliser des travaux d'isolation ou de rénovation de leur maison, afin de réduire leur facture énergétique et optimiser ainsi leur pouvoir d'achat. 70 % de cette subvention est disponible au démarrage des travaux, autant dire un véritable «*coup de pouce*» pour tous les bénéficiaires. Economies d'énergie, économies financières et préservation de l'environnement, autant de bonnes raisons d'effectuer ces aménagements et de faire appel à l'écosubvention. **E.G.**

Pour en savoir plus sur l'écosubvention, les conditions d'attribution, les démarches à effectuer pour en bénéficier :
Tél. 0820 15 15 15 (n° indigo, du lundi au samedi) - Sites Internet : www.ecosubvention.fr / www.anah.fr



TRANSPORTS EN COMMUN

De nouveaux abribus

D'ici quelques semaines, les usagers pourront attendre le bus abrités par des mobiliers urbains flambant neufs. Dans le cadre de ses compétences et suite à la mise en œuvre d'un nouveau marché, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole va en effet procéder au remplacement des abribus de La Ciotat par de nouveaux éléments particulièrement esthétiques, dont la conception et la création ont été confiées au cabinet de Norman Foster, architecte designer britannique reconnu.

L'innovation «high-tech» au service de la santé

Une «start-up» basée à Athélia a mis au point un logiciel qui permet aux médecins traitant les AVC de prendre la bonne décision en deux minutes. Une technologie innovante qui permettrait de réduire considérablement le nombre de décès.

Chaque année dans le monde, vingt millions de personnes font un AVC (accident vasculaire-cérébral). Et six millions en meurent... Il est possible de sauver davantage de patients et d'éviter que des millions d'autres restent handicapés à des degrés divers. C'est en tout cas la conviction de Fayçal Djeridane, Cyril Di Grandi et Benoît Gy, une équipe issue des laboratoires de la Défense qui a fondé en juillet 2008 Olea medical, que Fayçal Djeridane définit volontiers comme une «start-up». Installée sur la zone Athélia, cette société qui peut compter sur le soutien de la Ville de La Ciotat emploie aujourd'hui une quinzaine de collaborateurs, dont plusieurs Ciotadens, et a en effet «levé» deux millions d'euros pour développer des logiciels d'aide à la décision. Elle pourrait connaître dans les mois qui viennent un succès retentissant. «Quand un patient déclenche un AVC, le temps est véritablement compté, car chaque minute il perd quatre millions de neurones, explique Fayçal Djeridane. Mais le médecin a besoin de savoir exactement ce qu'il en est avant d'agir. La thrombolyse, qui consiste à faire fondre le caillot responsable de l'AVC, sauve beaucoup de vies mais encore faut-il pouvoir faire un diagnostic rapide et évaluer le volume cérébral qui est déjà mort, ce qu'on appelle le volume lésionnel. Quelqu'un qui est injecté à bon escient dans la première heure peut n'avoir strictement aucune séquelle, mais au-delà d'un certain volume lésionnel, on ne peut plus injecter... C'est là que nous intervenons, avec deux logiciels qui traitent les données obtenues par IRM, synthétisent un nombre colossal d'informations et permettent au médecin de prendre sa décision en moins de deux minutes. Pour y parvenir, nous avons appliqué au médical des technologies issues du secteur militaire dans lequel mes associés et moi-même avons longtemps travaillé».

L'équipe d'Olea medical a collaboré en lien étroit avec le professeur François Nicoli, chef de l'unité neurovasculaire d'urgence de la Timone, à Marseille, réputé pour son utilisation de la thrombolyse par voie intraveineuse. «Le médecin a le choix entre une thrombolyse intraveineuse ou une thrombolyse intra-artérielle et, pour des raisons historiques, c'est la seconde solution qui est massivement pratiquée en France mais c'est une erreur, assure Fayçal Djeridane. Chez le professeur Nicoli, on compte 3 % de décès et 70 % de patients autonomes trois mois seulement après l'accident. Ailleurs, en France et dans le monde, c'est en moyenne entre 10 et 20 % de mortalité et à peine entre 40 et 50 % de personnes rétablies après trois mois. Le Professeur nous a aussi aidés à concevoir ces logiciels de manière à ce qu'un neurologue spécialisé puisse faire de l'expertise à distance, ce qui permettrait aux petits hôpitaux de bénéficier de diagnostics rapides et sûrs».

Olea medical a reçu en 2008 le prix du ministère de la recherche pour l'innovation et cette année, après avoir obtenu un agrément de la Food and drugs administration aux USA, la société a ouvert une filiale à Boston. «Nous sommes leader mondial aujourd'hui avec ces logiciels et les plus grands médecins mondiaux veulent travailler avec nous, conclut Fayçal Djeridane. Alors en 2010, on devrait faire entre deux et trois millions d'euros de chiffre d'affaires, mais on va continuer à fonctionner comme une start-up le plus longtemps possible, c'est-à-dire comme on était dans mon garage et sans avoir un rond !».

B.G.

SOS ATTAQUE CÉRÉBRALE

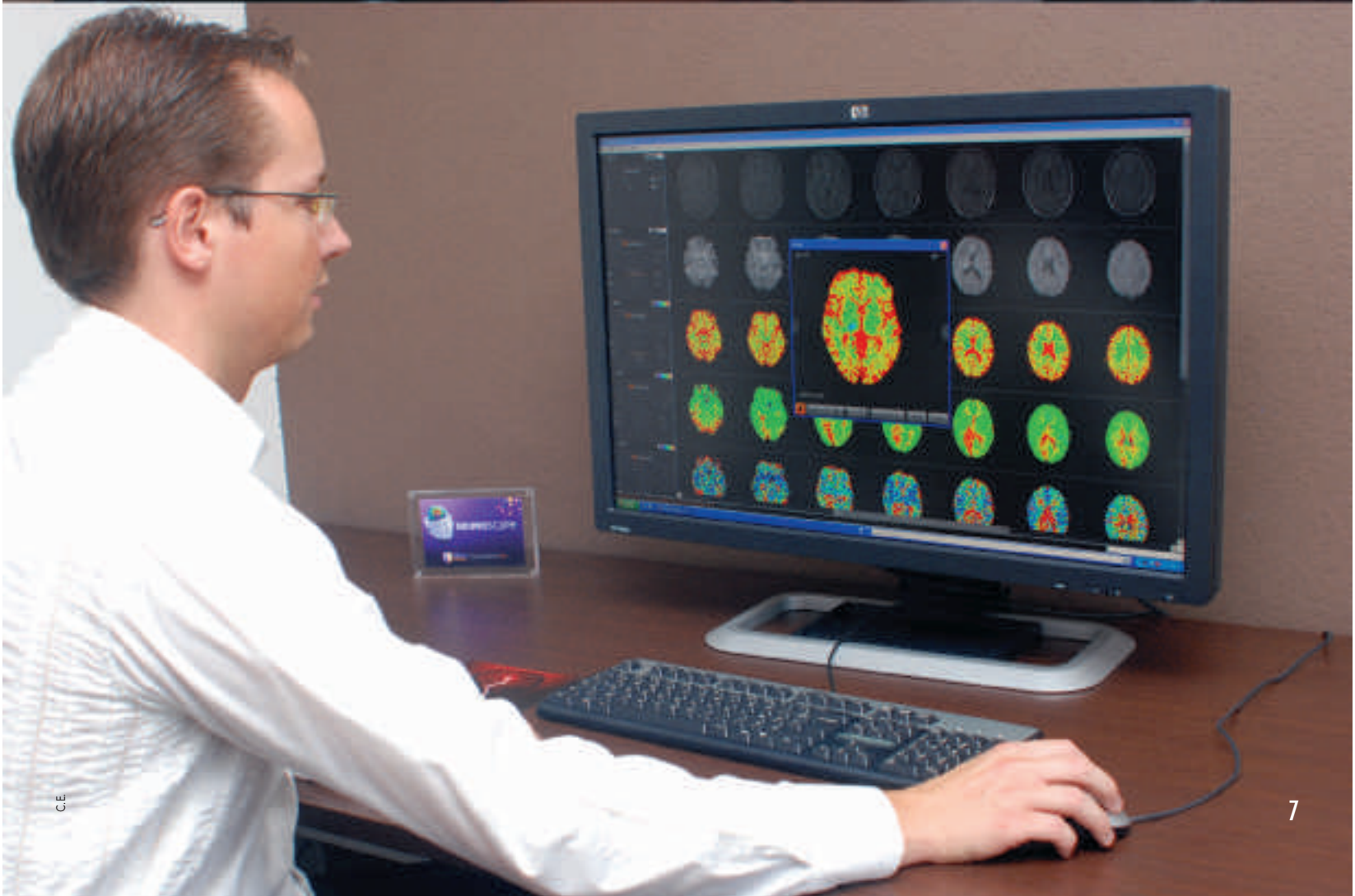
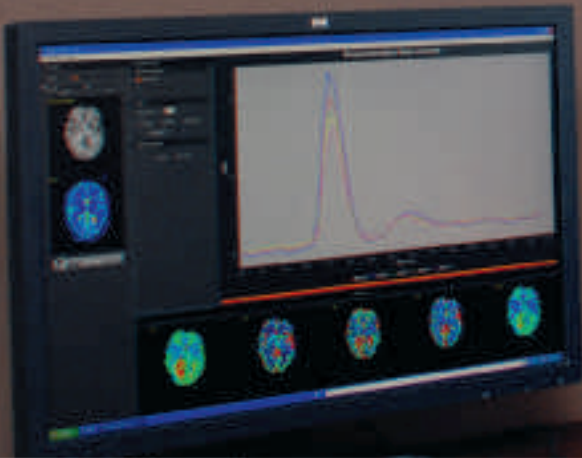
L'accident vasculaire cérébral est causé par une perturbation soudaine de l'irrigation d'une partie du cerveau. Il peut s'agir soit d'une artère qui se bouche, soit d'une artère qui éclate. Dans les deux cas, le fonctionnement du cerveau, qui est l'organe de commande de toutes les fonctions du corps, va être perturbé.

Les symptômes les plus fréquents sont une faiblesse musculaire ou une paralysie, une perte de sensibilité, une difficulté du langage, un trouble visuel, un mal de tête d'apparition brutale inhabituel et très intense. Si vous reconnaissez l'un des signes sur vous-même ou sur l'un de vos proches, contactez votre médecin traitant ou appelez le 15 ou le 112.

Sources : www.attaquocerebrale.org



La ville de La Ciotat, ici représentée par Gavino Briscas, adjoint au maire délégué au Développement économique et Lionel Valéri, conseiller municipal délégué à la Santé, a soutenu activement Olea medical lors de son implantation à La Ciotat





Parking offert*

Doublement Prêt 0%**

Pour un achat en 2009

Week-end portes ouvertes les 25, 26, 27 septembre 2009

Les Terrasses de Mont Royal

Travaux en cours

- Appartements du studio au 4 pièces avec large terrasse ou loggia pour la plupart
- À proximité du port et du centre-ville
- Proche : crèche, écoles, collège, supermarché et autoroute A50

* Offre valable pour toute réservation d'un appartement régularisée les 25, 26, 27 septembre 2009, selon stock disponible

** L'obtention du nouveau prêt à 0% est soumise aux conditions d'éligibilité définies par le ministère du logement

Espace de vente : Avenue Jules Ferry (devant le parking de la piscine) - 13 La Ciotat
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

0 800 27 22 33

www.arcadepromotion.com

2 pièces 45 m² (lot A1-05)
135 000 €*

3 pièces 69 m² (lot A1-10)
194 000 €*

4 pièces 78 m² (lot A2-19)
252 000 €*



La forme sans la frime

Keep Cool

7j/7j
6h à 23h
NON STOP

Enseigne Nationale

Nouveau concept de remise en forme

Ouverture 1^{er} septembre 2009
Centre commercial de l'Ancre Marine
A côté du Dib's Café, au-dessus d'Orchestra
La Ciotat

Offre spéciale
de lancement

Liberté totale, suivi personnalisé, c'est vous qui décidez.
www.universwellness.com www.keepcool.fr

Sécurisez votre investissement avec Bouygues Immobilier

- Les meilleures **solutions de financement** et de services.
- La solidité et l'expertise **depuis plus de 50 ans.**

0 810 002 526
www.bouygues-immobilier.com

Bouygues Immobilier

Ensemble, imaginons votre bien-être



Les Rencontres d'Athélia : pour un monde meilleur...

La deuxième édition des Rencontres d'Athélia se déroulera les 12 et 13 octobre prochains.

Crise financière, économique, puis sociale. En une année, le monde de l'entreprise a traversé bien des turbulences. Bien plus encore que l'an passé, Les Rencontres d'Athélia, qui auront lieu les 12 et 13 octobre, promettent donc d'apporter une aide précieuse aux entreprises d'Athélia qui souhaitent participer à cette manifestation. «L'objectif, explique Matthieu Laudet, président de l'association Athélia entreprendre et directeur de Ball Packaging, est de mettre en valeur les différentes entreprises des zones Athélia. Pour nos partenaires, elles offrent une opportunité unique de s'associer de manière originale au sein d'un événement régional, réunissant à la fois un grand nombre de chefs d'entreprises, de cadres dirigeants, de salariés, leurs clients, leurs fournisseurs, ainsi qu'un public nombreux, tous rassemblés autour du thème des valeurs humaines au sein de l'entreprise».

Cette année, l'accent sera mis sur les petites entreprises, qui constituent la grande majorité du parc Athélia. Le lundi 12 octobre, la salle Paul-Eluard accueillera en effet le Forum business TPE/PME, qui a pour ambition de permettre aux entreprises de la zone de recevoir sur leurs stands tous les professionnels régionaux avec lesquels elles peuvent être en contact afin de faciliter les échanges. Ce forum sera suivi, dès 17h30, salle Saint-Marceaux, d'un débat économique interactif réservé aux professionnels de l'entreprise. Les enjeux nationaux, régionaux et locaux seront à l'honneur et des questions pourront être posées au député Bernard Deflesselles, au maire de La Ciotat Patrick Boré, à son adjoint délégué au Développement économique Gavino Briscas, ainsi qu'au président de la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence Jacques Pfister, au président de l'Union patronale des entreprises 13, Stephan Brousse et à Matthieu Laudet. Le lendemain, c'est le Forum RH entreprendre, qui a rencontré un vif succès l'an passé avec plus de 2000 visiteurs, qui sera reconduit. Organisé salle Paul-Eluard, ce forum permet au public de rencontrer dans un même lieu tous les partenaires de l'emploi et d'optimiser tous les outils de recherche de poste. «Atelier de rédaction d'un CV, simulation d'un entretien d'embauche avec un DRH... On arme les visiteurs», note Matthieu Laudet en assurant qu'au «milieu d'une situation économique et sociale difficile, la solidarité et le respect des valeurs humaines sont les clefs du succès de nos entreprises».



Patrick Boré, maire de La Ciotat, et Gavino Briscas, élu délégué au Développement économique, lors des Rencontres d'Athélia 2008

L.R.

Jeu concours

Un questionnaire, des réponses justes et vous aurez peut-être la chance de gagner un mois de «Contrat découverte emploi» dans l'entreprise de votre choix. Trois contrats seront offerts.



Athélia à la page

Athélia entreprendre a désormais son magazine. Un trimestriel gratuit, dont le premier numéro est sorti en juin dernier, qui résume en huit pages l'actualité des différentes zones, les informations utiles, l'agenda et la vie des commissions.

Bienvenue aux nouveaux professionnels !

BIJ'S HAIR STYLE, salon de coiffure afro, 4 rue Maréchal-Joffre
 NATUROPATHE ET HYGIÉNISTE, 398 avenue Emile-Ripert, www.naturopathe-gberard.fr
 ATOUT CRÉDIT, courtage de prêts, 40 avenue des Micocouliers, www.atoutcredit.fr
 EUROPCAR, location de véhicules, 406 avenue Emile-Bodin
 BOULANGERIE AU FEU DE BOIS, quartier de la Gare
 XPACE, équipement de sécurité pour la grande plaisance, systèmes de protection incendie, 19 boulevard Guérin, www.x-pace.com
 BRIGITTE SERINO, infirmière libérale,
 Espace Santé Centre paramédical, 4, rue Valentin Giraud : 04 91 73 39 85 - 06 27 26 39 51

VIRADES DE L'ESPOIR

Soirée du cœur

Samedi 26 septembre, la ville de La Ciotat participe aux Virades de l'espoir.

Cette année le service santé famille centrera son action au bénéfice de la lutte contre la mucoviscidose à travers une soirée de gala, organisée en partenariat avec le service municipal des Fêtes et Evénements et l'association des commerçants La Ciotat Côté Commerces. «*La Ville a tenu à renouveler son engagement avec l'association dans la lutte contre cette maladie. Lors de l'édition précédente, 11 000 € ont été récoltés grâce aux activités proposées. Il est important, cette année encore, de se mobiliser tout en passant un agréable moment*», déclare le docteur Lionel Valéri, conseiller municipal délégué de Santé et à la Famille.

Cette année, toute notre dynamique portera sur cette soirée du samedi 26 septembre à partir de 20h. Le coup d'envoi sera donné avec un défilé de mode proposé par l'atelier Zigzag et suivi d'autres surprises. Si vous voulez contribuer à la lutte contre la mucoviscidose, il vous faut absolument réserver cette soirée. Rita Caso, Présidente régionale de l'association «*Vaincre la Mucoviscidose*» vous donnera l'occasion de vous divertir tout en soutenant cette noble cause. RDV à la Salle Paul Eluard, le 26 !

Cette année, toute notre dynamique portera sur cette soirée du samedi 26 septembre à partir de 20h. Le coup d'envoi sera donné avec un défilé de mode proposé par l'atelier Zigzag et suivi d'autres surprises. Si vous voulez contribuer à la lutte contre la mucoviscidose, il vous faut absolument réserver cette soirée. Rita Caso, Présidente régionale de l'association «*Vaincre la Mucoviscidose*» vous donnera l'occasion de vous divertir tout en soutenant cette noble cause. RDV à la Salle Paul Eluard, le 26 !

Soirée sur réservations - Service municipal Santé Famille - Tel. 04 42 83 89 21



© PHOTO PATRICK ALLARD POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

JOURNEES BLEUES

Jeunes et vieux,
restez connectés !

Avis à la population. En prélude aux festivités des Journées bleues, les personnes nées une année en 9 sont invitées à s'inscrire en vue de la photo inter générations, qui aura lieu le 26 septembre, à 14h, sur la place du 8 mai 1945. Et du 14 au 18 octobre, place aux Journées bleues ! En effet, dans le cadre de la Semaine bleue, manifestation nationale des retraités et des personnes âgées, la ville de La Ciotat organise des Journées spécialement dédiées aux seniors, sur le thème «*Pour vivre ensemble nos âges et nos cultures, restons connectés*».

Au programme des animations et des spectacles, mêlant danse, musique, chant et humour, seront proposés gratuitement salle Paul-Eluard, sur réservation, avec la troupe Parole d'un soir le 14 à 14h, la compagnie Rassegna le 15 à 14h, Les coulisses du Moulin rouge - compagnie Philippe Legrand - le 16 à 14h, sans oublier le spectacle de danses inter-générationnel le 17 à 15h. Pour clôturer ces journées sur un air de fête, un repas de clôture est également au programme (coût : 26 €, suivi d'un spectacle assuré par la Revue Galas le 18, à partir de 12h.

Réservations auprès du service municipal des Aînés, du lundi au vendredi de 9h à 16h - Tel. 04 42 83 89 15

SENIORS

L'ACLAP RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



Une lutte acharnée contre la solitude : telle est la mission principale que s'est fixée l'Aclap, une association d'accueil et d'aide aux personnes âgées, lorsqu'elle a ouvert ses portes à Marseille voici 20 ans. Présente à La Ciotat depuis 2003, l'Aclap fonctionne grâce au dévouement de bénévoles qui n'hésitent pas à utiliser leur temps libre pour mener des actions de solidarité, en assurant du maintien à domicile. Simple écoute, aide administrative, soutien psychologique, promenades, lectures... le rôle du bénévole peut évoluer en fonction du désir et des capacités de la personne âgée isolée ou démunie préalablement signalée par les différents relais sociaux de la ville. Pour mener à bien cette lutte contre l'exclusion, l'Aclap a besoin de plus de bénévoles réellement motivés pour venir en aide à nos aînés. **L.R.**

Rejoignez l'Aclap - Tél. 04 42 71 36 45

SATURNISME

Prévention, information et dépistage

Il est désormais possible de faire dépister gratuitement le saturnisme à La Ciotat.

Grâce au soutien du Plan Local de Santé Publique, des permanences gratuites de dépistage du saturnisme ont lieu depuis le mois de juin dans les locaux du Centre médical mutualiste. Outre l'acte médical, qui est une simple prise de sang visant à rechercher le taux de plomb présent dans le sang, ces permanences sont également l'occasion pour les familles de s'informer sur cette maladie, liée à l'intoxication par le plomb, et d'en prévenir les risques.

Le plomb, dont la présence est souvent détectée dans les logements anciens, peut pénétrer dans l'organisme par voie digestive (y compris le lait maternel), aérienne, placentaire, cutanée ou muqueuse (*). Les individus en bas âges y sont particulièrement exposés pour des raisons physiologiques, mais aussi comportementales (*). L'exposition au plomb est très dangereuse, spécialement pour les enfants dont le développement peut être entravé par l'intoxication, y compris pendant la grossesse. Les symptômes sont des maux de ventre, une excitation ou une difficulté à s'exprimer, une diminution de l'audition et des capacités à apprendre. Laurence Al Mhana, puéricultrice, tient une permanence le 1er mardi de chaque mois, de 10h à 12h. Un doute, des questions ? N'hésitez pas. **E.G.**

Renseignements : 06 19 92 56 87

(* Sources : Sites Internet
<http://www.saturnesud.fr>
<http://culturesciences.chimie.ens.fr>





PETITE ENFANCE

Coup de jeune dans les crèches

Les services techniques municipaux sont intervenus cet été dans tous les multi-accueils.

Objectif : renforcer le confort et la sécurité.

Comme toujours, la trêve estivale est l'occasion pour la Ville d'engager des travaux au sein des différents équipements municipaux. Cette année encore, les multi-accueils n'ont pas dérogé à la règle. Ainsi, la crèche Ritt possède désormais un petit auvent à l'entrée et a bénéficié de reprises de peinture. De plus, elle est climatisée depuis le début de l'été, tout comme la crèche Barlatier qui a également bénéficié de plusieurs aménagements : création d'un local à poussettes et d'une nouvelle pergola, installation de portes coupe-feu, remplacement de la table à langer, révision des menuiseries et, enfin, réfection des sols souples de la salle principale et de l'entrée. A la crèche des Matagots, les travaux ont porté sur la rénovation de la pergola, la mise en conformité électrique et l'installation de mitigeurs d'eau. Enfin, à la crèche de Fardeloup, c'est un bureau qui a été aménagé. Ces nouveaux équipements et aménagements, dont les travaux se sont élevés à 63 000 €, participeront durant toute l'année au bien-être des petits, mais également des grands.

E.G.

SANTÉ

HALTE À LA GRIPPE A



Comment se préparer à une éventuelle propagation du virus H1N1 ? Les services municipaux ont pris un grand nombre de dispositions.

Se laver régulièrement les mains, utiliser un mouchoir en papier pour tousser ou éternuer puis le jeter, appeler votre médecin traitant ou le 15 en cas de symptômes grippaux : ces trois gestes de prévention de base sont désormais apposés sur tous les murs des services municipaux de La Ciotat et lieux publics de la commune. Cette centaine d'affiches est le premier outil utilisé par la Ville pour informer sur les modes de contamination de la grippe A. «*Nous devons assurer la continuité du service public*», précise Guy Patzlaff, premier adjoint délégué à la Sécurité, Hygiène et Salubrité. A ce propos les «*préconisations de la préfecture*» sont appliquées à la lettre par un comité de pilotage spécialement créé. Si le niveau 6 d'alerte est atteint, ce comité de pilotage se transformerait de fait, en cellule de crise, ce qui induirait des mesures plus contraignantes. Les services municipaux (l'Etat-civil, le service Santé-Famille, la Police municipale, la Propreté des bâtiments, le ramassage des ordures ménagères, les services sociaux etc...) resteront mobilisés pour assurer l'essentiel des missions du service public. «*Une centaine d'agents municipaux formerait, ainsi un service minimum pour gérer la crise* », poursuit l' élu. La collectivité a anticipé la commande de masque pour faire face à une première vague d'épidémie, parmi le personnel. La municipalité sera chargée en outre, de réceptionner stocker et distribuer des masques destinés à tous les professionnels de santé de la ville à l'exception de l'hôpital et de la clinique, bénéficiant de leur propre approvisionnement pour le personnel soignant et les malades.

Pour le docteur Lionel Valéri, conseiller municipal délégué à la Santé, «*la diffusion des messages de précautions à prendre pour limiter les risques de transmission du virus est primordiale*». C'est ce que la collectivité s'emploie à faire avec rigueur, ce qui lui a valu un reportage sur France 2, lors du journal de 13h du 18 août dernier.

L.R.

Si vous présentez des symptômes grippaux, contactez votre médecin traitant.

Pour toute information 0825 302 302 (0,15€/min depuis un poste fixe) - www.pandemie-grippale.gouv.fr

NUTRITION

Le salon de la vie saine

C'est presque un cri du cœur : «manger bio pour être en bonne santé». Ce sera donc la thématique du premier salon de la vie saine, intitulé Le cri de la carotte bio, qui se tiendra les 10 et 11 octobre à La Ciotat, place du 8 mai 1945 et boulevard Anatole-France. Organisée par l'association Mino-Bio, en partenariat avec le service municipal Santé-Famille, ce premier marché ciotaden de l'alimentation biologique réunira une centaine d'exposants «vie saine» (agriculture bio, bien-être, cosmétiques naturels, énergies renouvelables, habits en chanvre ou en coton bio,...). Deux conférences seront organisées à l'Eden-théâtre, consacrées à la naturopathie fondamentale et l'hygiénisme par Graziella Bérard, l'autre à la lithothérapie par Colette Frulio, de l'association Ambre. La manifestation s'achèvera par la diffusion du film «Nos enfants nous accuseront».

L.R.

Contact : association Mino-Bio 04 42 04 04 57

Tarifs : entrée du salon gratuite, 2 euros pour les conférences et 5 euros pour le film.





Un nouveau diagnostic pour mieux lutter contre la délinquance

Une étude de terrain menée sur trois mois va permettre de mieux comprendre et prévenir la délinquance, particulièrement en période estivale.

La Ville, qui pilote le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) sur le territoire de La Ciotat et de Ceyreste, a souhaité disposer d'un nouveau diagnostic. Objectif affiché, donner au maire les moyens «*d'anticiper ou de détecter les évolutions de la délinquance*», comme le prévoit la loi. Le Centre Départemental de Gestion des Bouches-du-Rhône a donc été chargé de réaliser, du mois d'août au mois d'octobre, une étude de terrain la plus complète possible. «*Les enquêteurs du CDG 13 ont pour mission d'organiser, en présence des élus municipaux, des réunions avec tous les acteurs de la sécurité sur notre territoire, police nationale, juge, procureur, services pénitentiaires, etc.*», explique Guy Patzlaff, premier adjoint au maire délégué à la Prévention de la délinquance. *Naturellement, ils vont rencontrer également l'ensemble des acteurs de la prévention et conduire des entretiens avec les bailleurs sociaux, les comités d'intérêt de quartier et de nombreux habitants. Ils nous donneront une vision d'ensemble, mais nous leur avons aussi demandé de s'intéresser tout particulièrement à la délinquance pendant la période estivale, la façon dont elle se manifeste et les quartiers particulièrement touchés*. Les résultats de l'étude seront présentés à l'automne à tous les membres du CISPD et, une fois que le diagnostic sera validé, il donnera lieu à des préconisations formulées dans un «plan d'action». Ce dernier devrait être finalisé début 2010 sous la forme d'un Contrat Local de Sécurité «Nouvelle Génération» qui sera animé par la Direction de la Politique de la Ville et mis en œuvre par un coordonnateur nommé récemment.

B.G.



La Ville veut enrichir ses activités de loisirs

La municipalité lance un «appel à projets» afin de diversifier les activités périscolaires des jeunes ciotadens.

C'est un partenariat qui dure depuis 2003 sur la politique de la Petite enfance et de la Jeunesse entre la ville de La Ciotat et la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône. De réels efforts ont en effet été engagés de réels pour diversifier les activités éducatives de nos jeunes ciotadens. Ce Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) arrivant à son terme à la fin de l'année 2009, une nouvelle convention devrait être conclue au cours du premier semestre 2010. L'occasion pour la municipalité de revoir ses ambitions à la hausse, dans le but d'améliorer la qualité et la diversité des activités éducatives et de loisirs pour la jeunesse ciotadenne. «*La Ville veut encore faire plus et mieux ; nous souhaitons que l'Animation Enfance et Jeunesse devienne un pôle d'excellence au service de la population. C'est pour cette raison que nous avons décidé de lancer un appel à projets afin d'assurer et d'enrichir la programmation des structures municipales*», indique Jeanne-Marie Vandamme, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse.

Soucieuse d'améliorer et d'élargir la palette des prestations périscolaires et extrascolaires, la municipalité en appelle donc aux associations qui pourraient adhérer à cette thématique du Projet Educatif Local. Les dossiers de candidatures devront impérativement être rendus à la fin du mois d'octobre.

L.R.

**Contact : Mairie de La Ciotat, direction des Services à la population, rond-point des Messageries maritimes - 13600 La Ciotat
Tel : 04 42 83 89 48 - Fax : 04 42 83 89 61 – courriel : cej.appelaprojet@mairie-laciotat.fr – Site internet : www.laciotat.com**





L'heure de la rentrée a sonné

APRÈS UN ÉTÉ MARQUÉ CETTE ANNÉE ENCORE PAR DE NOMBREUX CHANTIERS DANS LES ÉCOLES, LA MUNICIPALITÉ A PLACÉ LA RENTRÉE SCOLAIRE 2009/2010 SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS, EN MENANT DES ACTIONS DESTINÉES À AIDER LES ÉCOLIERS, PARENTS ET ENSEIGNANTS À COMMENCER L'ANNÉE DU BON PIED.



Les rentrées se suivent mais ne se ressemblent pas. De la maternelle à la cour des grands, des joies de la récré à l'apprentissage, de l'épanouissement à la réussite scolaire, l'école joue un rôle capital dans la vie de chacun. C'est pourquoi la municipalité a mis en œuvre, aux côtés des partenaires éducatifs, une politique d'actions visant à accompagner au mieux tous les élèves, des plus jeunes aux plus grands, dans leur parcours éducatif. Ainsi, dans la poursuite des actions engagées depuis 2001, la Ville a lancé au printemps 2008 le Projet éducatif local (PEL). *«Ce dispositif nous permet de mener une politique cohérente en matière d'éducation, en concertation avec l'Inspection académique, les enseignants, les parents, les associations. L'objectif est de préparer l'avenir de nos jeunes et de leur donner les meilleures chances en favorisant la réussite scolaire et l'épanouissement de tous»* précise le maire, Patrick Boré.

LE PEL, GRAND CHANTIER DE L'EDUCATION

Dans ce but, deux groupes de travail thématiques vont être constitués. Le premier a pour mission de définir un périmètre scolaire de sectorisation adapté face à l'évolution des effectifs scolaires et au développement croissant de notre ville. Trois secteurs ont déjà été validés : Est, Ouest et Ville-Centre. En dressant un diagnostic détaillé de chacune des écoles, les travaux du PEL ont ainsi pour objectifs de *«travailler la sectorisation autour de plusieurs problématiques telles que la qualité des locaux scolaires, l'accessibilité piétonnière, l'environnement urbain et la proximité des transports en commun, dans le but de redessiner la carte scolaire de la rentrée 2010-2011, poursuit Patrick Boré. L'objectif est que chaque établissement scolaire devienne une école ouverte sur son quartier»*.

Le deuxième groupe de travail du PEL vise à engager une démarche qualité sur les actions et les moyens proposés aux enfants et aux jeunes, autour d'une charte des valeurs communes à l'ensemble des acteurs de l'Education. Ce dispositif se déclinera autour de nombreux thèmes, tels que l'accueil du matin à l'école, les temps de cantine, l'accueil de loisirs, l'accueil jeunes, les centres de vacances, l'offre associative, la nécessité de formation des acteurs de l'Education en hygiène, pédagogie, premiers secours... Il s'agit avant tout de *«garantir un environnement de qualité pour tous les jeunes, poursuit le maire. Pour ce faire, notre volonté est d'optimiser les moyens de notre ville en matière d'éducation et de loisirs afin de mettre en cohérence les activités des enfants et des jeunes de façon équitable sur l'ensemble du territoire communal»*.

TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

A l'école, le bien-être des enfants passe également par l'hygiène. Comme chaque année dans le cadre du «Plan école réussite», d'importants travaux ont été réalisés par la Ville dans les établissements scolaires cet été, témoignant de l'importance que la municipalité accorde à la sécurité et au confort des enfants. Financé par la Ville à hauteur 236 000 euros pour l'année 2009, ce plan a ainsi donné lieu à des travaux de mise aux normes et de rafraîchissement dans nombre d'établissements pendant les grandes vacances. C'est ainsi que les élèves de l'école élémentaire de Saint-Jean ont pu découvrir à la rentrée une nouvelle classe entièrement aménagée. Dans les écoles élémentaires



PETIT QUIZZ SUR LE PEL

Pourquoi le PEL a-t-il été créé ?

Pour assurer la réussite des enfants et des jeunes dans leur parcours de vie citoyenne.

Associant l'Education nationale, les familles, les institutions, les associations de parents d'élèves, les associations culturelles et sportives et de loisirs et les services municipaux. Le PEL constitue un véritable outil de réflexion, de concertation et de coordination au sein du territoire. C'est dans ce cadre que la commission extra-municipale «Ensemble pour un projet éducatif» a été créée en mai 2008, pour travailler sur les différents champs d'intervention de la ville autour de quatre groupes de travail :

- Inscriptions scolaires
- Analyse des moyens et des dispositifs éducatifs et de loisirs
- Analyse des infrastructures scolaires et l'aménagement du territoire
- Analyse démographique et citoyenneté

Quels sont les objectifs du PEL ?

En concertation avec les partenaires de l'Education, il s'agit :

- de donner à tous les jeunes Ciotadens les meilleures chances d'épanouissement et de réussite scolaire
- d'optimiser les moyens de notre ville en matière d'Education
- d'intégrer l'éducation dans une politique de renouvellement urbain
- de mettre en cohérence les activités des enfants et des jeunes hors temps scolaire, facteurs d'épanouissement

Sur quelle base de travail s'appuie le PEL ?

Ecoute et concertation sont les maîtres mots du PEL.

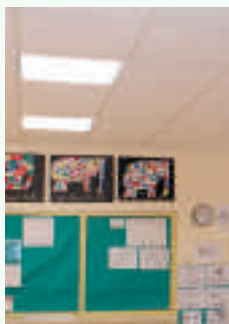
La commission extra-municipale «Ensemble pour un projet éducatif» a d'ores et déjà réalisé un état des lieux des moyens et des besoins. Ce diagnostic a déjà permis de mettre en exergue que l'offre quantitative ciotadennaise est dans la moyenne supérieure en comparaison à d'autres villes donc apparaît comme un des enjeux centraux la nécessité d'optimiser l'offre en fonction des populations concernées. Ce travail méthodique reprenant l'ensemble des indicateurs qualitatifs et quantitatifs des services à la population a été partagé avec la population au travers de 25 réunions de concertation à travers toute la commune. Ces rencontres très suivies et particulièrement enrichissantes ont permis d'avancer dans le débat et la réflexion, autour d'une démarche cohérente d'accompagnement du parcours éducatif.

La Charte de valeurs aura quelle vocation ?

Cet outil permet de poser un cadre de valeurs communes afin de favoriser le dialogue avec les partenaires et de définir des objectifs communs pour apporter une véritable plus-value aux enfants et aux jeunes. Cette collaboration doit permettre de favoriser leur épanouissement et leur bien-être, pendant le temps scolaire mais aussi hors temps scolaire.



Le-Guerec, Abeille, Maltemps et Paul-Bert, les sanitaires ont été rénovés. A l'école maternelle de l'Abeille ainsi qu'à l'école élémentaire des Séveriers, des faux plafonds phoniques ont été posés, améliorant considérablement le confort acoustique et thermique. A l'école de l'Abeille, le grillage extérieur a été remplacé et au groupe scolaire des Séveriers, c'est une nouvelle clôture qui a été installée. D'autres travaux ont été réalisés, tels que la mise en conformité électrique et le renforcement de l'éclairage... L'autre grande réalisation de ces vacances scolaires a consisté à poursuivre les travaux d'aménagement des Bibliothèques et centres de documentation (BCD) dans les écoles. Après les BCD d'Elsa-Triolet, l'Abeille, Louis-Marín et Fardeloup en 2008, quatre autres BCD ont été rééquipées en mobilier cet été : dans les écoles du Centre-Ville (maternelle), Jacques-Prévert (maternelle) et Roger-Le-Guerec (maternelle et élémentaire). En prévision également, le groupe scolaire La Salis. «La création des BCD, impulsée par la Bibliothèque municipale, ainsi que les services Politique de la ville et Enseignement, est née de la volonté d'amener les enfants au plaisir de la lecture au sein de l'établissement scolaire, explique Mireille Bénédicti, adjointe au Maire déléguée à l'Education. Mais bien plus que de simples bibliothèques, les BCD proposent, au-delà de la banque de



Les chiffres clés de la rentrée

- 2784** enfant dans les écoles (*), dont :
- 1017** élèves en maternelles
(dont 40 enfants de 2 à 3 ans)
- 1 767** élèves en élémentaires
- Plus de **3 000** collégiens et lycéens
- 236 000 €** investis en 2009 dans les écoles
- 105 000 €** de fournitures scolaires prises en charge par la mairie
- 7** auxiliaires de vie scolaires chargés d'assister les enfants en difficulté
- 21** agents «Sécurité école» répartis sur 12 établissements
- 150** ordinateurs mis à la disposition des écoliers
- 2385** enfants (*) environ inscrits dans les 11 restaurants scolaires (dont 9 selfs service)
- 220** enfants accueillis chaque jour dans les centres de loisirs sans hébergement
- 74** centres de loisirs associés à l'école (CLAE)
- 1** agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) par classe + pool de 4 remplaçantes
- 37** agents chargés de l'entretien des classes

(*) Chiffres au 28/08/2009

La plupart des établissements scolaires ont bénéficié de travaux pendant l'été





prêt, un «espace du conteur» avec une estrade et un tapis, un coin lecture et un espace travail doté d'un point multimédia. Ce sont de véritables outils au service du soutien scolaire, qui serviront de relais entre les écoles et la future médiathèque de la Source du Pré».

Autres facteurs de réussite : les fournitures scolaires. En 2009, la Ville aura investi 105 000 euros pour doter toutes ses écoles maternelles et élémentaires en livres et matériel divers. Soit au total, 38 euros en achat de fournitures par élève.

LA CIOTAT, VILLE PILOTE DU NUMÉRIQUE

Les nouvelles technologies sont également des outils mis à la disposition des écoliers pour favoriser leur apprentissage. En partenariat avec l'Observatoire des ressources multimédias en éducation (ORME) et l'Éducation nationale, la municipalité a fait le choix de lancer une étude sur le développement numérique dans ses écoles, afin d'optimiser les moyens informatiques mis à disposition des établissements.

Ayant pour vocation de développer les usages du multimédia éducatif et d'Internet, l'ORME est une mission nationale confiée au Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie d'Aix-Marseille. De septembre à décembre, des représentants de l'ORME, de l'Éducation nationale et des services municipaux visiteront ainsi l'ensemble des écoles pour dresser un constat des besoins, au regard de l'ambition des projets pédagogiques des établissements et des orientations du Projet Educatif Local coordonné par la Ville. Par la suite, selon les préconisations





définies, une expérimentation sur des établissements volontaires équipés de nouveaux outils informatiques fera l'objet d'une étude sur l'usage de ces produits et des actions mises en place à cet effet pendant six mois. Cofinancé par l'ORME et la Caisse des écoles, le projet vise à terme à équiper tous les établissements. *«La Ciotat est la première ville des Bouches-du-Rhône à mettre en place ce dispositif de recherche action dans des écoles maternelles et élémentaires, poursuit l'élue. Cette grande expérimentation est une illustration de notre volonté politique de répondre au mieux aux besoins actuels des jeunes et de les accompagner sur le chemin de la réussite scolaire. Lors des prochaines rencontres organisées par l'ORME, au printemps prochain, nous présenterons aux professionnels du monde éducatif un premier bilan de ce dispositif».*

Ville pilote du numérique, La Ciotat se fera également

remarquer au plan national en octobre prochain, en accueillant le congrès de l'ANDEV (Association nationale des directeurs de l'éducation des villes).

LA CIOTAT EN PREMIÈRE LIGNE

Fondée en 1992, l'ANDEV a pour objectif d'aider les décideurs locaux du système éducatif : directeurs, chefs des services de l'Éducation, services municipaux, à faire face à leurs missions et à leurs responsabilités en constituant un réseau de réflexions, d'échanges, d'expériences et de communication. L'association s'est ainsi organisée en 14 réseaux régionaux, chacun doté d'un espace de rencontres, de recueils, de diffusion d'informations, mais aussi de formations. Chaque année, l'ensemble de ces acteurs se réunissent en congrès, et c'est La Ciotat qui accueillera, du 21 au 23 octobre au collège Jean-Jaurès, ce grand rendez-vous annuel et national sur le thème «Partager et penser ensemble l'Éducation». Cette rencontre sera l'occasion pour les acteurs éducatifs de se retrouver autour de plusieurs thématiques. L'État souhaite-t-il garantir une forme «d'égalité territoriale et républicaine» ? Les familles s'y retrouvent-elles ? Quelle est leur place parmi les acteurs de l'Éducation ? Et celle des enfants ? Autant de questions qui seront soulevées, faisant état de l'évolution des métiers de l'éducation et des politiques éducatives.

Soucieuse de créer un environnement propice au bien-être et à la réussite des enfants, la municipalité met ainsi en œuvre, année après année, une politique ambitieuse reposant sur l'amélioration des conditions d'enseignement, l'optimisation des outils numériques et la mise en place d'espaces de concertation, qui, comme le PEL, permettent d'anticiper sur le territoire de notre commune l'évolution des besoins en matière d'éducation.





L'ANDEV AU CŒUR DE L'ACTION ÉDUCATIVE LOCALE

La décentralisation a induit une évolution en profondeur des rapports entre les partenaires éducatifs et les citoyens. C'est dans ces circonstances qu'est née l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV) en 1992, avec l'objectif de fédérer les décideurs locaux de l'Éducation sur une dynamique de recherches et d'actions. L'ANDEV est aujourd'hui reconnue comme un interlocuteur institutionnel à part entière dans le domaine de l'action éducative locale. Elle est régulièrement consultée par l'Association des maires de France (AMF) ou directement par le Ministère de l'Éducation Nationale sur les projets de textes réglementaires et sur l'évolution de la gestion de l'école. L'ANDEV a ainsi contribué à faire évoluer les textes sur les sorties et la restauration scolaires, les contrats éducatifs locaux, l'évolution des réseaux ruraux d'éducation, le système d'information du premier degré...

Site : www.andevelop.fr

Votre spécialiste connexion



**Photocopieurs - Imprimantes
et Produits informatiques
avec leurs solutions**

RICOH nashuatec Canon

400, Av. Château de Jouques - 13420 GEMENOS

04 42 18 09 09
Fax : 04 42 18 09 08

la Ciotat

LE DÉVELOPPEMENT
PARC DE LA TESE

Appartement & villas du 2 au 5 pièces
au coeur d'un vaste domaine.



Rendez-vous au bureau de vente :
Chemin de Roumagoua - 13600 La Ciotat

Tél. : 04 42 08 10 44

Retrouvez la **VIDÉO 3D** sur notre site
www.laciotat.nexity-logement.com

nexity
George V

BNP PARIBAS IMMOBILIER | L'immobilier d'un monde qui change

LA CIOTAT (13)
STELLA MARIS

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
D'UNE VILLA 4 PIÈCES
OU D'UN APPARTEMENT
DU 2 AU 3 PIÈCES

GRAND SUCCÈS COMMERCIAL

- Résidence avec piscine
- Architecture contemporaine
- Prestations environnementales

Espace de vente :
Cours de midi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Chemin de Roumagoua
Angle résidence de la Lionne
La Ciotat

Contactez nos conseillers
Site et espace local

0 810 508 508
www.logement.bnpparibas.fr

BNP Paribas Immobilier Résidentiel est une société du Groupe BNP PARIBAS (art. 4.1 de l'IF70-9 du 2/01/2012).
Société par Actions Simplifiée au capital de 11 040 000€ - Siège social : 13 Boulevard du Fort de la Vierge - 75011 P
Paris - 441 052 736 RCS/Paris. (Document non contractuel) - (M)97 - Finances - Géolocalisation, Illustration due à la
Belle Interprétation de l'immobilier, non contractuelle. Conception : K&ALLI 2007/13

COGEDIM

C'est beau de vivre avec

Exemple :
2 pièces 45,12m²
avec 2 parkings
extérieurs
à partir de
156 000€
lot A201

Jardin Marine
2240, Av. G. Dulac
La Ciotat

avec l'intimité
d'une petite résidence avec piscine,
au coeur d'un jardin paysager.

cogedim.com **0811 330 330***

COGEDIM est un membre du groupe ALFA (2007/04)

Un fitness parc en plein air

Des récents aménagements en front de mer permettent au plus grand nombre de pratiquer de la gym en plein air.

Comment profiter de son temps libre, tout en pratiquant une activité physique ? Depuis quelques jours, les promeneurs du bord de mer peuvent alterner baignades, farniente et... sport ! Mis à disposition gratuitement du public, plusieurs agrès ont été installés plage des Capucins, face à la mer, pour un programme sportif complet : musculation, étirements, abdos, entretien de l'activité cardiaque et respiratoire, coordination des mouvements, les équipements sportifs proposent aux usagers une grande variété d'exercices plus ou moins physiques et intenses sur toutes les parties du corps.

Ces équipements sont accessibles à tous dès 14 ans et permettent la pratique du sport à différents niveaux et sans danger. Certains d'entre eux permettent également une utilisation simultanée par plusieurs personnes, dans une approche conviviale. Des plaques signalétiques de textes et dessins explicatifs accompagnent par ailleurs chaque appareil, afin de faciliter leur utilisation et une compréhension des exercices.

D'un coût de 15 600 euros, ces installations ont été financées par la Ville et le Conseil général.

L.D.



C.E.

La rentrée des quartiers

Après la trêve estivale, les réunions de concertation entre les citoyens et les élus reprennent dans tous les quartiers.

A l'initiative du maire, Patrick Boré, ces réunions publiques ont pour objectif de créer le dialogue et favoriser le lien entre les habitants et la municipalité, dans une démarche démocratique.

La prochaine réunion inscrite au calendrier aura lieu dans le quartier Nord-Ouest (Bucelle, Louis-Crozet, Puits-de-Brunet, Les Hauts de Rohan), mardi 29 septembre, à 18h, à l'école Roger-Le-Guerrec, avenue Marcel-Camusso.

Lylloo, la star des Kids

A 18 ans tout ronds, Lylloo est déjà rentrée dans la cour des grands. Enchaînant concerts, singles et séances de dédicaces, la jeune star prépare son deuxième album, chez Universal Music.



de l'Escalet. «*Depuis que je suis petite, j'ai toujours voulu chanter, se souvient-elle. Mais plus qu'un métier, c'est une vraie passion*». Mi-ciotadenne, mi-marseillaise, Lylloo a débuté son apprentissage en chant, danse et théâtre à l'âge de 10 ans, à l'école d'Alice Dona, à Marseille. Suivent plusieurs années de travail et de rencontres, qui l'amènent à enregistrer son premier titre, *Dou Di Dam*, peu après avoir été élue Miss France Mannequin 2007. «*Dans un premier temps, j'avais réalisé un clip amateur, que les internautes pouvaient voir sur mon blog. En quelques jours seulement, la vidéo a été visionnée plus de 50 000 fois...*». Suite à l'engouement du clip sur la toile, Universal Music contacte la jeune et belle artiste et signe ce premier single en juillet 2008, sur des sons électro-acidulés. Vendu à 20 000 exemplaires, *Dou Di Dam* est bientôt suivi par le tube *Mon Tel*, 11e des ventes de singles en France. Un succès que l'on pourra bientôt écouter sur les fréquences de plusieurs continents... «*Je prépare un enregistrement en russe et en espagnol de Mon Tel*, explique Lylloo. *Il sera ensuite diffusé dans les pays de l'Est et au Mexique*».

En juin dernier, son public a pu découvrir son tout premier album, *LOL.com*, composé de 11 titres s'appuyant sur des rythmes dance et électro, avec des clips sur des chorégraphies Techtonik. Fraîchement sorti dans les bacs, son troisième single, *Soirée MSN*, sera sans doute le carton de la rentrée. La recette du succès ? «*Dans chacune de mes chansons, je parle des sujets qui touchent les ados : Internet, les SMS, les sorties... Ils s'identifient aux thèmes que j'aborde, je rentre vraiment dans leur univers*».

Pour assurer ses arrières, elle entame sa première année d'infirmière, dans le but de s'occuper, plus tard, des enfants défavorisés. D'ici là, ses fans devront un peu patienter pour découvrir son deuxième album, en cours de préparation.

L.D.

Site Internet : www.lylloo.com

Blog : lylloo-team.skyrock.com

S

ur les pas de Lorie, Lylloo a d'ores et déjà conquis le jeune public : des tout petits aux ados, ils sont nombreux à connaître toutes ses chansons par cœur. A La Ciotat, le 18 août dernier, à l'occasion des Fêtes votives, nombre d'entre eux étaient venus l'applaudir et chanter avec elle à l'occasion de son concert, place



CROIX-ROUGE

Lever de rideau sur une action solidaire

L'école d'art dramatique de Marseille Un pied en coulisses se produira samedi 3 octobre à 20h30 sur les planches du théâtre du Golfe, au profit de la délégation locale de la Croix-Rouge française. Les fonds récoltés lui seront en effet intégralement reversés. «Grâce à l'argent collecté, les bénévoles de La Croix-Rouge de La Ciotat pourront continuer à mener leurs actions dans l'univers du secourisme, mais également dans l'aide alimentaire et vestimentaire», indique Françoise Tisserand, responsable de la communication au sein de l'association. Au programme de la soirée, une pièce pour tous les publics intitulée *Les Noctambules*, créée d'après les textes de Xavier Durringer et Jean-Yves Picq et mise en scène par Caroline Ruiz. Un bal ? Une boîte de nuit ? En tout cas, ça danse, ça se croise, ça se cherche. Et ça parle. De l'existence en tranches et toujours cette quête éternelle de l'amour..., voilà ce qui attend les spectateurs qui pourront ainsi allier goût pour la culture, divertissement et solidarité.

E.G.

10 € pour les adultes et 8 € pour les moins de 15 ans.
Renseignements et réservations :
Croix Rouge française,
délégation de La Ciotat
Tel. 04 42 08 63 57,
du lundi au vendredi de 9h à 12h.



VIE ASSOCIATIVE

Subventions municipales, mode d'emploi

La ville de La Ciotat soutient tout au long de l'année le secteur associatif, tant au niveau matériel que financier. Zoom sur la procédure d'attribution des subventions municipales 2010.

La procédure d'attribution des subventions municipales aux associations ciotadennes est un travail de longue haleine qui s'étale sur plusieurs mois et qui démarre dans les tous prochains jours. Du 1er au 23 octobre, les associations pourront retirer les dossiers de demande de subventions à la Maison des associations, place Evariste-Gras (ou les télécharger sur le site Internet de la ville (*)) et les retourner dûment complétés avant le 31 octobre au plus tard. Les dossiers incomplets seront, quant à eux, renvoyés pour ajout des informations manquantes. Chaque dépôt donnera ensuite lieu à l'envoi d'un accusé de réception au porteur du projet. Tout dossier incomplet au 31 octobre ou présenté au-delà de cette date ne pourra être pris en compte au titre de l'année 2010. Une commission municipale examinera ensuite les dossiers au regard des priorités et orientations définies par elle-même et proposera une affectation de l'enveloppe annuelle en fonction de la qualité des projets. La liste des subventions à attribuer sera ensuite validée par le Conseil municipal, lors du vote du Budget primitif en début d'année 2010. Dans les jours qui suivront, les associations bénéficiaires d'une subvention recevront alors une lettre de notification.

E.G.

*[www.laciotat.com/Rubriques Vie pratique/Vie associative/Maison des associations](http://www.laciotat.com/Rubriques/Vie_pratique/Vie_associative/Maison_des_associations)



LA CIOTAT-DAKAR Toutes voiles dehors

L'association La Ciotat Africa, les Voiles du partage, organise pour la première fois un raid humanitaire à destination du Sénégal. Le départ, précédé de

nombreuses animations, sera donné du Port-vieux le 4 octobre à midi. Une cinquantaine de passionnés de voile et d'humanitaire partiront alors pour un périple de six semaines à bord de 12 voiliers, chargés de biens d'équipement. Défi sportif, mais avant tout véritable action caritative, menée en partenariat avec la Ville, d'autres associations et ONG (*), ce convoi fera plusieurs escales (Maroc, Cap Vert, Sénégal), où des conférences seront organisées en collaboration avec des partenaires locaux (Alliance française, office du tourisme de Dakar...). La fin du voyage est prévue en Casamance, où du matériel médical sera remis à l'hôpital de Ziguinchor, en présence du maire et président de la fédération sénégalaise de voile, Aboulaye Balde, qui récompensera le vainqueur du rallye. «Malgré une période économique difficile, le pari est réussi !», se félicite l'équipe dirigeante de l'association. **E.G.**

(*) Hôpital assistance internationale, Assistance humanitaire internationale, Voiles sans Frontières Suisse, Boule de Neige, les Enfants de Packy, Espérance en Casamance, etc.

Renseignements ou adhésions : La Ciotat Africa, Les Voiles du partage, 12 avenue Camusso. Site Internet: www.ciotat-africa.com

HANDICAP

Trois jours pour se dépasser



Du 2 au 4 octobre et pour la troisième année consécutive, l'association marseillaise Y Arrivarem 13, entièrement dévouée aux personnes handicapées et à leurs proches, organise, avec le soutien de la Ville et de nombreux partenaires, un séjour à La Ciotat. Y Arrivarem, qui signifie «Nous y arriverons !», permet aux personnes handicapées, accompagnées de leur famille, de se dépasser et de pratiquer des activités qu'elles pourraient juger hors de leur portée.

Un foisonnement d'animations en plein air et une ambiance conviviale attendent les participants qui prendront leurs quartiers au camping des Oliviers. Au programme notamment kayak de mer, sortie en bateau, handi-golf, visite du parc du Mugel, randonnée contée vers la Calanque d'En Vau, soirée dansante avec le trio Ooh-Wee !... L'association lance un appel aux bénévoles qui souhaiteraient participer à ce week-end placé sous le signe de l'entraide, de la solidarité et de la fête. **E.G.**

Pour participer au séjour il est nécessaire d'adhérer à l'association (15 € par an et par famille) - Tarifs du séjour :

Adultes valides : 40 € pour les 2 jours

50 € à partir du vendredi soir.

Jeunes 12 à 18 ans : 25 € ou

30 € à partir du vendredi soir.

Personnes handicapées et enfants

de - de 12 ans : gratuit.

Réservation par courriel : yarrivarem13@free.fr

Inscriptions : Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de Y Arrivarem 13 (possibilité d'échelonner les paiements) au secrétariat - Malou Bobin 4, impasse de la Goude - 13510 Eguelles Tel. 04 42 92 65 93/ 06 17 48 65 96



Des journées du patrimoine historiques

Les journées du Patrimoine sont l'occasion de visiter ou revisiter nos plus beaux bâtiments, avec un temps fort cette année : l'ouverture au public des fouilles archéologiques du quartier Saint-Jacques.



C.E.

Ces Journées souhaitant ouvrir le patrimoine au plus grand nombre, l'accès aux différents lieux sera facilité aux personnes handicapées (prendre contact avec le service municipal de la Culture, 04 42 08 88 00).



es 19 et 20 septembre, La Ciotat a rendez-vous avec son histoire. «*Comme chaque année à l'occasion des journées du Patrimoine la plupart des associations liées au patrimoine seront présentes et des monuments comme la chapelle Notre-Dame de La Garde, les Pénitents noirs, la maison de Michel Simon, ainsi que l'espace Michel Simon seront ouverts à la visite*», annonce Jean-Louis Tixier, adjoint au maire délégué à la Vie et au Patrimoine culturels. Le musée permettra au public de découvrir la collection de photographies, cartes postales et autochromes *La Ciotat plage de 1900 à 1930*. Il en sera de même pour l'exposition consacrée aux frères Lumière et à leurs premiers films qui sera présentée à l'Eden-théâtre. La chapelle des Pénitents bleus dévoilera, quant à elle, son histoire aux visiteurs ainsi que l'exceptionnelle exposition de Laurent Cabrol, inspirée du patrimoine naturel de notre ville.

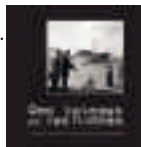
Le samedi après-midi, à 14h30 une séance de dédicaces d'ouvrages traitant du patrimoine de la ville aura lieu au théâtre du Golfe : *Des bateaux et des hommes* ; *Des bateaux, des baptêmes et Figures de proue*, ainsi que *La Ciotat, des messageries maritimes aux CNC* de Jean-Claude Rihal, *Les images de La Ciotat* de Christiane Ganteaume-Huot et Jean-Louis Tixier, *Du tricycle à la moto, cinq générations de Ciotadens des années 1898 à 1998* de Gilberte Dalmasso. Guy Aillaud sera également présent pour *Il était une fois la cité* et *L'a.b.c...iotaden*.

Le public pourra également découvrir dans le hall du théâtre l'exposition de photographies *Des bateaux, des baptêmes*, puis assister vers 15h30 à une introduction sur l'évolution technique et géographique des chantiers navals depuis la Seconde guerre mondiale présentée par Gaston Neulet, suivie d'un diaporama d'une centaine de vues, issues des fonds Sciarli et Pes, commenté par Thierry Mabily, responsable du service des Archives communales, en présence de Louis Sciarli.

L'événement de ces journées du Patrimoine à La Ciotat aura lieu le dimanche, avec l'ouverture pour la première fois au public des fouilles archéologiques du carré Saint-Jacques. On pourra s'y présenter de 9h à 17h, pour des visites guidées toutes les demi-heures par les archéologues et anthropologues. Attention toutefois, les organisateurs ont la précaution d'avertir le public qu'il s'agira de voir des tombes ouvertes et des squelettes. À noter également que des chaussures adaptées sont recommandées et qu'en cas de mauvais temps les visites pourront être reportées.

Le dimanche permettra également de faire un tour de ville, guidé par Pierre Benedetto, passionné du patrimoine local. Le départ sera fixé à 14h30 devant la chapelle des Pénitents bleus.

Le parcours prévoit un passage aux fouilles et prendra fin à l'église. Là, l'association Arts et Mouvements proposera à 18h *Histoires d'orgues* avec notamment une présentation des orgues de la Paroisse, accompagnée d'essais musicaux de Ludovic Baudot, organiste ciotaden. A 21h, un grand concert gratuit avec Christophe Guida, organiste titulaire des grandes orgues du Sacré Cœur à Marseille, clôturera la manifestation.



«Des bateaux et des hommes» : nouvelle édition

Face au succès remporté par la première édition du catalogue publié à l'occasion de l'exposition «Des bateaux et des hommes» au printemps 2007, la Ville, sous l'impulsion de Jean-Louis Tixier, adjoint délégué à la Vie et au Patrimoine culturels, a décidé de rééditer cet ouvrage.

La nouvelle édition est enrichie de deux nouvelles photos. L'une d'entre elle, prêtée par Alain Sandral, présente un intérêt historique de premier ordre, puisqu'il s'agit du plus ancien cliché des chantiers navals ciotadens : le lancement du Duplex le 28 juillet 1862. Autre photo inédite, issue du fonds Giraud, datant du 28 mars 1906 : le mariage de la fille du directeur des chantiers de l'époque, que l'on peut voir s'avancer sur une panne du Port-vieux vers un grand navire. D'autre part, un travail de recherche effectué par les membres de l'association Vence renforce l'intérêt de cette édition 2009. En effet, la plupart des anciens du chantier que l'on peut voir sur certaines images ont pu être identifiés, permettant de légèder ces clichés. D.F.

Carré Saint-Jacques : un chantier archéologique exceptionnel

On savait que le sous-sol de l'ancienne maternité, fermée en 1973, était autrefois un cimetière, mais découvrir sous la pelle des archéologues des tombes datant de plus de trois siècles a été un véritable événement. Les campagnes de sondage menées en 2006 et 2008, dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier Saint-Jacques, ont révélé l'importance de ce cimetière, qui accumulerait plus d'un millier de sépultures. Les fouilles qui ont suivi ont mis à jour depuis le mois de mars dernier la moitié des tombes et le reste le sera d'ici fin novembre. Une équipe de plus de trente spécialistes s'y active : archéologues, anthropologues, topographes, archivistes et photographes.

«*C'est la première fouille de cette ampleur que nous réalisons en Provence*, explique Anne Richier, l'archéologue-anthropologue de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et responsable du chantier. *C'est un cimetière dont on connaît les limites géographiques, et qui s'étale sur une très longue période, de 1581 à 1831 ! Autre intérêt : la bonne conservation des archives de cette époque nous permettra de confronter les textes et le résultat des fouilles de terrain*».

Le but de ces recherches est évidemment de faire avancer l'histoire des hommes. En effet, l'étude des sépultures permet de connaître les pratiques funéraires qui ont évolué au cours des siècles, et celle des ossements révèle l'état civil, les activités quotidiennes des hommes et des femmes. Les anthropologues y trouvent des indices pour déterminer par exemple l'état de santé des personnes (certaines maladies s'inscrivent dans les os) ou leurs métiers. Enfin, les registres paroissiaux étant complets depuis 1575, c'est une occasion inouïe de recenser la population inhumée à La Ciotat. **C.G.H.**



Comme chaque année, la Maison du jumelage a accueilli de nombreux jeunes issus des villes jumelées avec La Ciotat. Des Ciotadens sont eux aussi partis à la découverte de ces pays et de leurs cultures.

Partir à la rencontre de nouvelles cultures est le leitmotiv du Comité de Jumelage de La Ciotat. Fondée en 1957, cette association loi 1901 a pour principale mission d'organiser et de développer des échanges culturels, sous la responsabilité de la commune, avec les villes jumelles. Agés de 14 à 18 ans, les jeunes étrangers sont accueillis au sein du Centre d'Hébergement européen bâtiments mis à disposition gracieusement par la municipalité depuis 2004 et géré par le Comité de Jumelage, avec le soutien de la Ville. «*Au fil du temps, La Ciotat a tissé des liens d'amitié avec ses quatre villes jumelles situées en Angleterre, en Slovénie, en Allemagne et en Italie*», rappelle Jeanne-Marie Vandamme, adjointe au maire déléguée aux Relations européennes et internationales. «*Cette amitié se concrétise notamment chaque année par des séjours d'été et des échanges culturels entre nos jeunes Ciotadens et leurs homologues étrangers*», souligne Geneviève Boissier, conseillère municipale chargée du Jumelage.

Cette année, la saison a débuté le 24 avril avec le séjour du Ballet école de La Ciotat à Kranj, en Slovénie, où les 25 danseurs de la troupe se sont produits. Proposant stages et spectacles, sur des pas de danse classique, de hip hop ou de modern jazz, les danseurs ont été ovationnés par les Slovènes tout au long de leur séjour. Du 3 au 16 juillet, les Ciotadens ont à leur tour accueilli les Slovènes, accompagnés de Mirko Draksler, membre de l'association slovène Les amis de La Ciotat, présidée par Andrej Kosic. Au programme du séjour, la visite de La Ciotat et des villes alentours, à la découverte de la culture provençale et de la pratique d'activités nautiques.

En août, c'est un échange franco-allemand qui a été organisé, avec l'accueil à La Ciotat des jeunes de Singen, du 10 au 19. Hébergés successivement en familles d'accueil, puis au Centre d'Hébergement européen, ils ont pu découvrir La Ciotat et ses environs, et profiter des activités culturelles proposées par la municipalité, ainsi que des plaisirs des sports nautiques. Du 19 au 29 août, les jeunes Ciotadens sont partis pour Singen afin de découvrir à leur tour les us et coutumes de leurs amis allemands. «*Ces échanges particulièrement enrichissants favorisent la notion de citoyenneté européenne auprès des jeunes générations ciotadennes et prouvent qu'ils ont bien leur place au cœur de l'Europe !*» conclut Jeanne-Marie Vandamme.

L.D.

**Infos pratiques : Maison du jumelage - Centre d'hébergement européen - Avenue Jules-Ferry
Complexe Paul-Eluard - Tel / Fax : 04 42 71 97 91
Courriel : europe.jumelages@yahoo.fr**



Echanges culturels au cœur de l'Europe

LE JUMELAGE EN QUELQUES DATES

1957 : premier jumelage avec la ville de Bridgwater, dans le Somerset, en Angleterre

1958 : jumelage avec la ville slovène de Kranj, voisine de la capitale Ljubljana

1968 : jumelage avec Singen, ville allemande de la Forêt noire

2005 : jumelage avec Torre Annunziata, ville italienne située dans le Golfe de Naples.



PHOTO : REBRUN

La troupe du Ballet école de La Ciotat s'est produite à Kranj



Rugby sur la plage

Avis aux amateurs de rugby. L'association Les Amis d'Alexandre Adrian organise la première édition de la Beach rugby cup, lundi 14 septembre dès 9h, plage des Capucins. Créée suite à la disparition du jeune restaurateur ciotaden, l'association a pour objet d'organiser des manifestations festives et sportives. Tels seront donc les maîtres mots de l'événement, dont la Ville, le comité de Provence de rugby, Radio star et Décathlon sont partenaires. Ouverte à tous les publics de plus de 15 ans, la journée sera ponctuée de matchs, d'animations musicales, et de remises de cadeaux et se clôturera au restaurant Les Flots avec un concert offert par Les Combos. Notez que, pour des raisons d'assurance et de sécurité, seuls les adhérents de l'association pourront participer au tournoi de Beach rugby.

Adhésion et inscription :
www.alexandre-adrian.fr

AVIRON

Le rendez-vous des rameurs

La Société nautique de La Ciotat organise, en partenariat avec la Fédération française des sociétés d'aviron, les championnats de France d'aviron de mer et les Internationaux de France EDF.

«La Ciotat s'apprête à vivre trois journées de compétitions intenses», annonce Guy Patzlaff, premier adjoint délégué aux Affaires maritimes. Les 9 et 10 octobre, ce sont près de 700 rameurs qui participeront aux championnats de France d'aviron de mer. Une course de 8 kms (6 pour les juniors) les attend, avec un départ donné de la pointe du port de Saint-Jean et une arrivée devant l'esplanade Langlois. Le 10 octobre et pour la première fois lors de championnats de France, une course handi-aviron de mer de 2 kms sera également organisée.

Le 11 octobre, place aux Internationaux de France EDF. Cette régata de 12 kms permettra aux participants venus



de l'étranger de passer derrière l'île verte et d'admirer le Bec de l'Aigle. «L'organisation de telles compétitions demande un gros travail de fond ; je remercie d'ailleurs toutes les personnes qui m'ont aidé à prendre en charge ces championnats», tient à souligner Jean-Pierre Assine, co-fondateur du club d'aviron de la Société nautique.

E.G.

PROGRAMME

- **9 octobre**
11h – Ouverture officielle des championnats de France, esplanade Langlois
13h30 – Début des séries qualificatives
19h – Projection des photos de la journée, esplanade Langlois
- **10 octobre**
A partir de 10h – Finales
13h30 – Course handi-aviron de mer et suite des finales
18h30 – Remise des récompenses, salle Saint-Marceaux
- **11 octobre**
A partir de 9h – Début des épreuves des Internationaux de France EDF
12h30 – Remise des récompenses, esplanade Langlois

Partenaires de la manifestation : le Conseil régional, le Conseil général, la ville de La Ciotat, la Caisse d'épargne et sponsors de la Fédération française, EDF et MAIF.

Renseignements : Société nautique de La Ciotat, base nautique municipale, avenue Wilson
Tél. 04 42 84 58 62 ou 04 42 71 67 82
Site Internet : <http://cfam09.avironlaciostat.com>
Courriel : cfam09@gmail.com



7E ART

Le cinéma de papa a de l'avenir

Le dimanche 4 octobre, rendez-vous salle Paul-Eluard, pour une grande bourse au matériel d'occasion et des projections de films amateurs.

Ringards les films en Super 8 ou en 16 mm ? Bons à être remisés, vos vieux boîtiers argentiques ? André Simien est capable de vous démontrer le contraire, et pas seulement par nostalgie du bon vieux temps. Le président du Ciné-club amateur de Provence

organise chaque année à La Ciotat, avec l'association des Amis de Michel Simon, une foire de la photo et du cinéma, qui est avant tout une grande bourse au matériel d'occasion. Rendez-vous cette année le 4 octobre à partir de 9 heures au complexe Paul-Eluard. *«Ce sera l'occasion pour les passionnés d'acheter ou d'échanger des caméras, des projecteurs, des appareils photo, mais aussi des affiches de film, des livres sur le cinéma, des bandes originales, explique-t-il. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il y a toujours pre-neurs et on fabrique toujours des films Super 8 par exemple, c'est même très à la mode en Allemagne ou en Angleterre. L'an dernier, un particulier était venu pour revendre sa caméra Super 8 et finalement, il est reparti avec, en ayant acheté un projecteur !»*. A la salle Paul-Eluard, les visiteurs pourront découvrir des dizaines de films amateurs tandis que l'association Ombres et lumières proposera une expo photo. A la salle Saint-Marceaux, les associations ciotadennes qui se consacrent à l'image et au cinéma (Les lumières de l'Eden, La Ciotat, berceau du cinéma, Tout visuel), présenteront leurs activités et animeront plusieurs ateliers : maquillage, prise de vue, séance photo... En clair, n'hésitez pas à amener vos enfants !

B.G.

**«Le grand zoom»,
5e foire de la photo et du cinéma de La Ciotat,
dimanche 4 octobre au complexe Paul-Eluard,
de 9h à 17h.
Entrée libre.**

— POESIE —

À vos plumes



Le premier Grand prix de poésie Emile-Ripert a lieu cet automne. Ouvert au plus grand nombre, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

S'inspirer d'extraits d'œuvres du poète ciotaden afin d'écrire une poésie, de forme régulière ou libre (*). Tel est le principe des concours, en français et en langue d'oc, accessibles à tous, dès 7 ans, organisés par la ville de La Ciotat, les associations Zygo et les Amis d'Emile-Ripert, sous l'égide de la Société des Poètes français et du Félibrige.

Les auteurs des meilleures compositions seront récompensés par un prix et un diplôme remis lors d'une manifestation consacrée au poète ciotaden Emile Ripert, amoureux de la Provence et de la langue d'oc, qui se déroulera

du 26 novembre au 6 décembre à la chapelle des Pénitents bleus.

«Le Grand prix de poésie et tous les événements qui suivront sont l'occasion, notamment pour les jeunes générations, de découvrir Emile Ripert, personnalité importante du monde de la littérature qui a beaucoup écrit sur La Ciotat», souligne Jean-Louis Tixier, adjoint au maire délégué à la Vie et patrimoine culturels.

La date limite de remise des textes est fixée au 15 octobre. **E.G.**

**30 vers maximum.*

Le règlement complet des concours, ainsi que les extraits des poèmes de référence sont disponibles à l'office municipal de Tourisme, à la bibliothèque municipale Romain-Rolland, et sur les sites Internet : www.emile-ripert-livreenligne.fr/ - www.laciotat.com

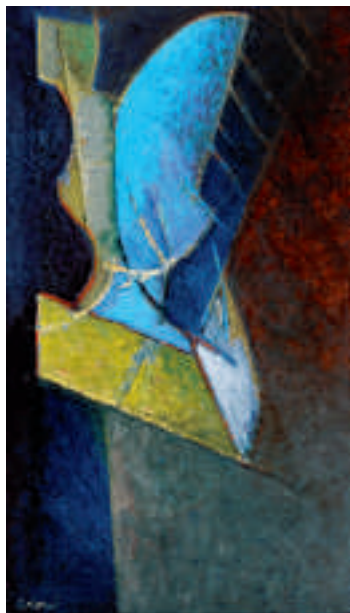
Les jardins rêvés de Laurent Cabrol

Le peintre Laurent Cabrol rend hommage au parc du Mugel lors d'une exposition à la chapelle des Pénitents bleus.

Les Ciotadens qui s'intéressent à l'art contemporain connaissent bien Laurent Cabrol. Non seulement parce que cet artiste expose régulièrement à La Ciotat, mais aussi parce qu'il partage son temps entre le Luberon et son atelier du Mugel. Sans qu'il cherche à le représenter réellement, le jardin du même nom l'inspire de longue date, comme on pourra d'ailleurs le constater du 18 septembre au 11 octobre à l'occasion de l'exposition «Jardins rêvés», qui sera présentée à la chapelle des Pénitents bleus. On y découvrira certaines de ses œuvres sur plâtre, dont émergent des visages, mais surtout des toiles hautes en couleurs qui aspirent à la légèreté et flottent entre abstraction et figuration. «*Ma démarche est finalement assez simple, explique l'artiste. Je suis conscient de tous les courants actuels qui traversent l'art contemporain, mais je cherche ma propre voie. Englober le monde entier, c'est une tâche trop immense, je préfère me recentrer sur les thèmes qui me plaisent, en m'inspirant comme j'aime le faire de certains auteurs et poètes*».

Aux côtés des œuvres de Laurent Cabrol, on trouvera également des sculptures de Francisco Alcantu, artiste qui aime travailler différents matériaux (bois, tissus, os), pour faire naître d'étranges personnages.

B.G.



«Jardins rêvés», exposition des œuvres de Laurent Cabrol, du 18 septembre au 11 octobre, à la chapelle des Pénitents bleus, entrée libre.



Une exposition en toute liberté

Jusqu'au 13 septembre, la galerie du Port accueille l'exposition de Roselyne Conil au titre pour le moins évocateur «Libertà !». Pour la première fois, l'artiste ciotadenne présente des sculptures en céramique, accompagnées d'œuvres en polybéton. L'actualité de son atelier est également mise à l'honneur grâce à une série de photographies d'Olivier Reynaud et André Grasso ; tirages qui renvoient également au thème de l'exposition.

Rendez-vous tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 20h, à la galerie du Port.

- ANPE : 08 11 55 01 13
- BASE NAUTIQUE MUNICIPALE : 04 42 84 58 60
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 04 42 08 13 18
- BUREAU INFORMATION JEUNESSE : 04 42 08 83 06
- CCAS : 04 42 08 88 39
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : 08 20 25 13 10
- CAPITAINERIE : 04 42 08 62 90
- CARTREIZE : 04 42 08 41 05
- CENTRE DE SECOURS : 04 42 08 18 18
- CENTRE HOSPITALIER : 04 42 08 76 00
- CENTRE MEDICAL MUTUALISTE : 04 42 08 83 30
- CENTRE MEDICOSOCIAL : 04 42 83 53 95
- CINEMA LUMIERE : 08 92 68 09 75
- CIOTABUS : 04 42 08 90 90
- CLINIQUE DE LA CIOTAT : 08 26 20 75 80
- COMMISSARIAT DE POLICE : 04 42 83 83 40
- CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE : 04 42 08 53 94
- CYBER-BASE : 04 42 83 85 57
- DÉCHETTERIE : 04 42 71 53 93
- FRANCE TELECOM : 08 00 03 10 14
- GARE SNCF : 08 36 35 35 35
- GENDARMERIE NATIONALE : 04 42 83 90 39
- LA CIOTAT FRÉQUENCE NAUTIQUE (107 FM) : 09 50 73 64 11
- LA CIOTAT PROXIMITE : 0 8000 13600
- LA POSTE : 04 42 83 80 60
- MAIRIE DE LA CIOTAT : 04 42 08 88 00
- MAISON DES ASSOCIATIONS : 04 42 83 85 50
- MEDECINS 24H/24 : 15
- MISSION LOCALE : 04 42 08 80 50
- MUSEE CIOTADEN : 04 42 71 40 99
- OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME : 04 42 08 61 32
- POLICE MUNICIPALE : 04 42 08 65 38
- PRÉVENTION ANIMATION JEUNESSE 04 42 83 85 90
- RGA (101.6) : 04 42 83 47 37
- SECOURS EN MER : 16 16 D'UN FIXE OU D'UN PORTABLE
- SOCIETE DES EAUX : 08 10 40 05 00
- TAXIS : 04 42 83 32 32 / 04 42 08 60 60
- THEATRE DU GOLFE : 04 42 08 92 87
- URGENCES EDF : 0 810 333 113
- URGENCES GDF : 0 810 800 801
- URGENCES POLICE : 17
- URGENCES POMPIERS : 18

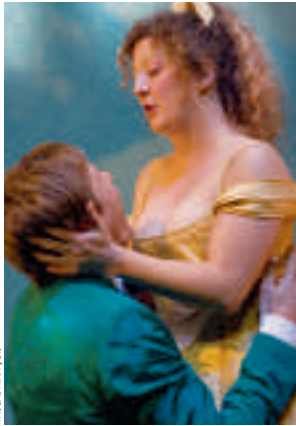
• THÉÂTRE

Coup de jeune sur « Le préjugé vaincu »



L'heure de la rentrée a également sonné au théâtre du Golfe. Premier rendez-vous, le 1er octobre.

Un petit poisson, un petit oiseau s'aimaient d'amour tendre mais comment s'y prendre ? L'histoire d'amour impossible est un thème éternel et Marivaux, comme bien d'autres avant et après lui, s'y frotait dans *Le préjugé vaincu*. Dorante aime Angélique et Angélique a un faible pour Dorante. L'affaire semble entendue mais elle est aristocrate et lui simple roturier, bien qu'aisé. Cupidon finira par triompher, comme le titre l'indique, mais devra emprunter des chemins tortueux. Dans la France du 18e siècle, dépasser la tyrannie de la naissance n'était pas chose facile et Marivaux teinte bien sûr cette pièce en un acte de critique sociale. Mais deux siècles plus tard, d'autres préjugés pouvaient encore faire obstacle à l'expression sincère des sentiments. C'est ce que Jean-Luc Revol s'amuse à démontrer en transposant l'intrigue dans les années cinquante. Osé ? Pas tant que ça et surtout efficace. Le plaisir est grand d'entendre la superbe langue de Marivaux sur un air de mambo, dans des décors acidulés. Molière 2007 pour *Le Cabaret des hommes perdus*, le metteur en scène livre une lecture à la fois pertinente et fantaisiste de cette pièce à (re)découvrir en ouverture de la saison 2009-2010 du théâtre du Golfe.



«Le préjugé vaincu» de Marivaux, mise en scène de Jean-Luc Revol, le 1er octobre au théâtre du Golfe à 20h30.
Tarifs : de 13 € à 5 € - Réservations et renseignements au 04 42 08 92 87

B.G.

• CONCOURS

Jeunes cinéastes, moteur !



L'association Tout Visuel lance un concours de court-métrages réalisés par ou avec des jeunes, ayant pour thème *Plus belle ma ville*. Outre les initiatives individuelles, les classes de collège, de lycée, les associations, sont les bienvenues. Les films en compétition seront présentés au grand public en juin 2010, lors des Rencontres audiovisuelles jeunesse. Un jury choisira alors le lauréat, qui repartira avec une récompense des plus symboliques : la loco d'or, référence au film d'Auguste et Louis Lumière, *L'arrivée du train en gare de La Ciotat*.
Outes les personnes intéressées peuvent dès à présent prendre contact

avec Tout Visuel, qui propose d'aider les concurrents qui le souhaitent à tourner les différentes séquences de leur projet, dont la longueur est fixée à 5 minutes. **E.G.**

Inscription avant le 26 octobre, par règlement de 10 € à l'ordre de Tout Visuel (cotisation et adhésion annuelle à l'association).

Le règlement du concours est disponible sur www.actulaciotat-toutvisuel.fr ou en écrivant à tout.visuel@orange.fr

Guy PATZLAFF

Ter adjoint, délégué à la Vie des quartiers, à la Vie associative, à la Sécurité publique notamment la prévention de la délinquance, la lutte contre les incivilités, aux Affaires maritimes, à l'Hygiène et la Salubrité
Le mardi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 83 89 34

Gavino BRISCAS

Adjoint au maire, délégué au Développement économique et Développement durable, à l'Emploi, à la Formation, au Commerce et à l'Artisanat
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95 postes 88 18 - 87 75

Jean-Louis BONAN

Adjoint au maire, délégué au Tourisme, Conseiller communautaire
Le jeudi de 11h30 à 13h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 71

Jean-Louis TIXIER

Adjoint au maire, délégué à la Vie et Patrimoine culturels, Vice-président de la SEMIDEP, Vice-président de la CU MPM
Sur rendez-vous 04 42 08 88 00

Mireille BENEDETTI

Adjointe au maire, déléguée à l'Education et à la Citoyenneté (vie scolaire, études surveillées, Conseil municipal des jeunes), Conseillère régionale PACA
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jeanne-Marie VANDAMME

Adjointe au maire, déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Activités périscolaires (Clae, classes de nature et garderies périscolaires), aux Centres de vacances, aux Centres de loisirs sans hébergement, aux Technologies de l'information et de la communication et aux Relations européennes et internationales
Le jeudi de 14h30 à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

André GLINKA-HECQUET

Adjoint au maire, délégué aux Finances, au Budget, à l'Exécution budgétaire et à la Fiscalité
Correspondant Défense
Le mercredi de 15h à 17h - Sur rendez-vous au 04 42 83 89 42

Noël COLLURA

Adjoint au maire, délégué à l'Environnement et Développement durable, au Cadre de vie, aux Espaces verts, à la Propreté, à La Ciotat Proximité et aux Cimetières
Le mardi de 10h à 12h
Sur rendez-vous au 04 42 83 89 30

Marie BUTLIN

Adjointe au maire, déléguée à l'Aménagement du territoire, au Plan de déplacement urbain, au Stationnement, à la Gestion des espaces publics et aux Transports
Le jeudi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Evelyne FLICK

Adjointe au maire, déléguée au Personnel et aux Relations avec les partenaires sociaux
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Régine GOURDIN

Adjointe au maire, déléguée au Social, à la Solidarité et aux Animations pour les aînés
Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 16h
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Zaven ALEXANIAN

Conseiller municipal, délégué au Logement et représentant dans les copropriétés
Le jeudi de 9h à 11h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Lionel VALERI

Conseiller municipal, délégué à la Santé-Famille et à la Petite enfance
Sur rendez-vous au 04 42 83 89 21

Henri MATTEI

Conseiller municipal, délégué à l'Urbanisme, au Droit des sols et aux Travaux, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 20

Nathalie LAINÉ

Conseillère municipale, déléguée aux Fêtes et Événements,
Le lundi de 15h30 à 18h
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 99

Lionel GIUSTI

Conseiller municipal, délégué aux Sports
Le lundi de 14h à 17h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

René CANEZI

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Max SAURIN

Conseiller municipal chargé du Parc autos
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Andrée GROS

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Gérard PÈPE

Conseiller municipal chargé des Anciens Combattants
Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Arlette SALVO

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Marie-Thérèse CARDONA

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Geneviève BOISSIER

Conseillère municipale chargée du Jumelage
Le mardi de 16h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Paul MARIA-FABRY

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Le mercredi de 9h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Pierre FRANCOUL

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nicole AUDIBERT- SPITERI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Annie GRIGORIAN

Conseillère municipale
Le lundi de 17h à 19h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Fatïha OUASTANI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Noémie BEYRAT

Conseillère municipale chargée de la mise en place
et du suivi des contrats d'objectifs avec le tissu associatif
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Caroline MAURIN

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Bernard DEFLESSELLES

Député des Bouches-du-Rhône
Conseiller régional
le jeudi tous les 15 jours de 15h à 18h
Sur rendez-vous : 04 42 08 00 93
www.bernarddeflesselles.com

Les Élus de l'opposition

Aline REYNAUD

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Alain COZZOLINO

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Sylvia BONIFAY

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Karim GHENDOUF

Conseiller municipal, Conseiller régional
Sur rendez-vous au 04 91 57 53 45

Jean-Pierre REPIQUET

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 06 86 59 25 57

Christine ABATTU

Conseillère municipale
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Bernard CHABAUD

Conseiller municipal
Le samedi de 10h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nathalie LACONI

Conseillère municipale
Les mardis et jeudis de 9h30 à 10h30
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

TRAVAILLONS LE DIMANCHE

Et oui c'est parti, l'UMP devrait nous faire travailler le dimanche.

Merci Monsieur BORE, Député suppléant Maire, ainsi pourrons nous enfin obtenir un rendez-vous avec vous, nous Ciotadens le dimanche, dès huit heures bien sûr.

En effet, nous n'avons, travailleurs de la semaine, pas suffisamment de temps de vous voir vous et votre acolyte député du lundi au vendredi. En effet, votre agenda semble bien rempli et les Ciotadens ne trouvent point de rendez vous.

Ainsi, nous n'aurons plus le temps de chiner le dimanche sur le marché, occupés à travailler dans nos grandes surfaces.

Aussi nous ne pourrons plus baptiser nos marmots en famille, faute d'avoir pu la réunir au complet, certains de rendre bonne grâce à nos patrons zélés, estimant important de faire leurs affaires le dimanche.

Bien évidemment la semaine de travail s'étalant, elle devrait nécessairement étaler nos salaires, nos retraites, afin de dépenser ce que nous n'avons pu dépenser ni gagner du lundi au vendredi.

Enfin, puisque les mots nous sont comptés, vous nous répondrez à juste titre que beaucoup travaillent déjà le dimanche, notamment dans les services publics tels que les hôpitaux, les transports, la police, et qu'il serait incompréhensible que d'autres, sauf les touristes, puissent continuer à se prélasser à la plage ou s'agiter sur un terrain de boules le dimanche !

Aux urnes Ciotadens, le dimanche c'est pour la famille et le repos et non pas pour rendre service à quelques rentiers qui profitent déjà du lundi au dimanche.

Groupe La Ciotat pour tous

Sylvia BONIFAY
Alain COZZOLINO
Karim GHENDOUF
Aline REYNAUD

SOUPÇONS D'INCOMPÉTENCE...

Au printemps dernier, la décision de rendre le stationnement payant sur la quasi-totalité du territoire communal a fortement agité les esprits dans le landerneau ciotaden.

L'été est passé sur la ville avec une intensité rarement égalée de bouchons, d'embouteillages et d'encombrements en tous genres. L'asphyxie est toute proche et certains parcours urbains excèdent largement les 45 minutes ! Un véritable record pour une commune dont la superficie est de, seulement, 31,46 Km²...

En sept ans de mandat, la majorité municipale n'a toujours pas réussi à proposer la moindre politique de transport public, le moindre plan cohérent de déplacements, la moindre alternative au «tout automobile». L'exploitation des deux parkings souterrains récemment inaugurés tourne au fiasco, malgré l'importante participation exigée du contribuable ciotaden. **Cela n'est pas acceptable !**

De toute évidence, l'équipe municipale peine à prendre toute la mesure des enjeux de la circulation et des transports ! Il ne suffit pas de lancer au hasard des opérations immobilières aux quatre coins de la commune. Il est indispensable d'imaginer, d'étudier, de prévoir...

Il s'agit là d'une véritable mission d'aménagement du territoire qui ne peut pas être traitée à la légère. Le développement de notre cité et son avenir en dépendent !

Nous connaissons déjà la réponse qui nous sera faite : «*Les transports ? C'est pas nous, c'est la CUM !*». Faux ! Monsieur le maire est vice-président de la CUM et la communauté de communes n'intervient que sur demande et proposition des maires des communes adhérentes.

Alors, à quand une vraie volonté, une vraie politique et de vraies propositions ?

Les élus socialistes
Christine ABATTU et
Jean Pierre REPIQUET

UN BREF RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE RENTRÉE

Les écoles : la pression exercée par les associations de parents d'élèves semble déterminante par son indépendance.

Les parkings : le débat est largement ouvert, payants ou pas ? Tous souterrains ou pas ? Pour uniquement des places supportées par tous ou seulement par les utilisateurs ; «ca se discute !» Les deux parkings ont coûté 22 millions d'euros. L'argent public 43 % soit 9,5 millions d'euros, Vinci Park reverse à MPM 30 000 euros par an seulement, soit une semaine d'occupation du parking. On connaît des placements plus intéressants.

Quant à la vignette, elle est raisonnable (85 euros/an), mais où trouver des places ?

Le chômage : nous avons toujours été pessimistes face à la précarité de l'emploi et malheureusement, encore un exemple, H2X supprime 45 emplois sur 85.

Pôle de santé : si la partie publique a réalisé ses engagements, la partie privée ne semble pas suivre. Monsieur Christian DUTEUIL, à la direction de l'agence régionale de l'hospitalisation, s'inquiète !

Le Parc des Calanques : il est largement temps qu'une Charte conciliant les intérêts de tous soit écrite et que les affirmations individuelles n'aient plus cours.

La propreté urbaine : une des missions de MPM. Nous constatons avec plaisir que certaines propositions de notre campagne électorale sont en concordance avec les projets MPM, à quand leur réalisation ?

Bonne rentrée à tous !

Ensemble nous allons «réussir pour vivre la Ciotat»

Bernard CHABAUD
Nathalie LACONI

Samedi **12** septembre 2009

16^èe Forum des Assos

Conception réalisation direction de la communication ville de La Ciotat : Catherine Richard - Photos : Catherine Experton, Laurent Lucca, Didier Bonarocorsi - Fotolia : Tomboy2290

La Ciotat

Port-vieux

Animations, spectacles, stands

Infos : 04 42 83 85 50

